

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION



PHOTO

Demande de la carte Améthyste

Réseau RATP – SNCF en Ile-de-France

Première demande

Renouvellement. À envoyer deux mois avant échéance. Echéance :

M. Mme Melle

Nom : Prénom :

Adresse : Bât. : Esc. :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Date de naissance :

Pour la 1^{ère} demande : joindre un justificatif de domicile datant d'au moins un an de résidence dans le Val-de-Marne (en photocopie) : quittances de loyer ou EDF ou GDF ou téléphone. Autres modalités, voir au dos de ce document.

Le coût de la carte Améthyste est de 16 € hors garantie «Perte ou Vol»

Je souhaite la garantie «Perte ou Vol» pour 10 €

Montant du chèque 26 € à l'ordre du Payeur départemental

Je ne souhaite pas la garantie «Perte ou Vol»

Montant du chèque 16 € à l'ordre du Payeur départemental

Garantie Perte ou Vol : Le Département du Val-de-Marne propose la souscription par l'utilisateur d'une garantie «Perte ou Vol». Cette garantie lui permet de bénéficier d'un renouvellement gratuit par an de sa carte en cas de perte ou de vol. Cette garantie facultative est facturée lors de la demande de carte 10 € pour une carte Améthyste. Il n'est toutefois pas procédé au remboursement des titres achetés pour voyager entre la date de la perte ou du vol et la réception de la nouvelle carte.

En l'absence de souscription à cette garantie, en cas de perte d'une carte Améthyste et/ou Rubis, aucun remboursement ou échange ne sera effectué. L'utilisateur devra acheter une nouvelle carte qui lui sera facturée par le Département du Val-de-Marne au prix réel.

Fait à le signature

Je sollicite l'octroi de la carte Améthyste au titre de :

Invalide, non imposable et n'exerçant aucune activité professionnelle

Joindre (en photocopie) : - l'avis de non-imposition ou d'imposition
- la notification d'attribution de la pension d'invalidité
- le dernier décompte de la pension d'invalidité

Non imposable, de plus de 60 ans et n'exerçant aucune activité professionnelle

Joindre (en photocopie) : - l'avis de non-imposition ou d'imposition
- le titre de retraite (lors de la demande initiale)

Adulte handicapé(e) bénéficiant de l'AAH

Joindre (en photocopie) : - le dernier décompte de paiement de l'AAH

Ancien combattant de 60 ans et plus

Joindre (en photocopie) : - la carte du combattant (lors de la demande initiale)

Veuve de guerre de 60 ans et plus

Joindre (en photocopie) : - le titre de pension (lors de la demande initiale)

Veuve d'ancien combattant de 60 ans et plus

Joindre (en photocopie) : - la carte de ressortissante ONAC de veuve d'ancien combattant
(lors de la demande initiale)

Orphelin(e) de guerre et pupille de la Nation de 60 ans et plus

Joindre (en photocopie) : - la carte de ressortissant(e) de l'ONAC
(lors de la demande initiale)

Mère médaillée de la Famille française de 60 ans et plus et n'exerçant aucune activité professionnelle

Joindre (en photocopie) : - le diplôme (lors de la demande initiale)
- l'avis de non-imposition ou imposition